

Commémoration du 70^e anniversaire du débarquement de Provence

La «dette» à l'égard des Africains exaltée

Page 2

Après le passeport

La carte d'identité biométrique lancée en 2015

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3338 - Vend.15-Sam.16 août 2014 - Prix : 10 DA

Immigration irrégulière Arrestation de quatre Marocains à Sid Bel-Abbès et Béchar

Page 24



Mohamed Aïssa sur la pratique du culte non musulman

«Sans danger sauf exception»

Page 3

Pathétique et inutile appel libyen à une deuxième intervention

Par Mohamed Habili

Le nouveau Parlement libyen ne s'est pas plus tôt réuni (ce que du reste est en soi une sorte de petit exploit, puisqu'il n'a pu le faire qu'en se transportant dans une ville secondaire, si grand était pour lui le danger de tenir sa séance inaugurale dans Tripoli ou Benghazi, livrées aux milices et à leurs affrontements) qu'il demande officiellement à la communauté internationale d'intervenir dans les affaires intérieures du pays, pour le salut des populations civiles soi-disant en danger de mort du fait des combats que se livrent les milices, notamment dans les deux principales villes du pays. A vrai dire, il n'a pas fait que demander l'intervention étrangère, il a décrété par la même occasion la dissolution de ces mêmes milices contre lesquelles il fait appel à la communauté internationale. Dans la situation internationale actuelle, dominée par les événements d'Irak et la crise ukrainienne, il ne semble pas qu'il ait beaucoup de chance d'être entendu par quelque bord que ce soit. En fait, on peut sans grand risque de se tromper parier sur le contraire.

Suite en page 3

Abdelaziz Bouteflika aux Algériens

«Soutenir les Palestiniens...»

"Il serait souhaitable que le peuple algérien, toutes catégories confondues (élites, artistes, athlètes et autres), s'empresse, comme de coutume, à aider généreusement ses frères en Palestine meurtrie et que sa générosité soit à la hauteur de son affliction par les événements douloureux", écrit le chef de l'Etat.

Lire page 2



Ph > D. R.

«Travel Warning» américain sur l'Algérie

Un «non-événement», selon le MAE

Page 4

Ouverture du dixième Festival de Djemila

Faire entendre le cri de Ghaza...

Page 13



Abdelaziz Bouteflika aux Algériens

«Soutenir les Palestiniens...»

■ «Il serait souhaitable que le peuple algérien, toutes catégories confondues (élites, artistes, athlètes et autres), s'empresse, comme de coutume, à aider généreusement ses frères en Palestine meurtrie et que sa générosité soit à la hauteur de son affliction par les événements douloureux», écrit le chef de l'Etat.

Par Meriem Benchaouia

Cette nouvelle trêve prendra fin mardi à la première heure. Cette extension de cinq jours a été décidée trois quarts d'heure avant l'expiration de la précédente. Car un accord global sur le retour au calme à Ghaza, négocié sous médiation égyptienne, n'a pas eu le temps d'être élaboré dans le temps précédemment imparti. Après avoir manié les menaces, les belligérants se sont donc mis «d'accord pour donner plus de temps à la négociation», selon les propres mots de Azzam al-Ahmed, le chef de la délégation palestinienne au Caire. «Il y a un accord sur plusieurs points concernant une levée du blocus», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé jeudi le peuple algérien à «aider le peuple palestinien frère et que sa générosité soit à la hauteur de son affliction par les événements douloureux». «Il serait souhaitable que le peuple algérien, toutes catégories confondues (élites, artistes, athlètes et autres), s'empresse, comme de coutume, à aider généreusement ses frères en Palestine meurtrie et que sa générosité soit à la hauteur de son affliction par les événements douloureux», écrit le chef de l'Etat dans un message à l'occasion de l'ouverture du Festival international de Djemila, lu en son nom par le conseiller auprès de la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi. «La solidarité agissante avec le peuple palestinien dans son épreuve est un devoir moral et humanitaire plus qu'un devoir envers la nation arabe», a-t-il ajouté, précisant



PH/DR

que cette solidarité «n'est pas étrangère à notre peuple généreux et imprégné des valeurs chevaleresques et de soutien aux peuples opprimés et vulnérables, des valeurs ancrées en lui, dans sa religion et sa glorieuse histoire». Il a rappelé que les crimes perpétrés par l'armée israélienne contre les Palestiniens «ont été condamnés par la conscience internationale tout entière et réprochés par tous les peuples de la planète en signe de solidarité avec les victimes et de désaveu de l'agression féroce. Une agression qui va, sans scrupule aucun, jusqu'à interdire aux équipes de secours de mener leur noble mission qui consiste à sauver les blessés, à prêter aide et assistance aux sinistrés et même à retirer les cadavres de sous les décombres».

«L'agression israélienne contre la bande de Ghaza a fait l'objet d'une condamnation

absolue par le peuple, toutes catégories confondues, à travers les différentes régions de l'Algérie.

Cette agression barbare a éveillé une ferveur sans égal, chez l'ensemble des organisations algériennes qui se sont empressées d'intensifier la collecte de toute forme d'aide humanitaire en faveur des populations de Ghaza qui font face, depuis le 8 juillet dernier, à une guerre d'extermination implacablement acharnée», a encore écrit le président de la République.

«Faire entendre le cri de Ghaza»

En outre, Abdelaziz Bouteflika a appelé les artistes à faire entendre «le cri de la population de Ghaza» face à l'agression féroce d'Israël. Il a salué le rôle de la création artistique authentique dans le raffinement de

l'âme et de la sensation et l'ouverture des perspectives de connaissance, de coopération et de coexistence pacifique entre les peuples. «Les Hommes de l'art ont été, de tout temps, et demeurent la conscience vive et la meilleure expression de l'émotion des peuples, de leurs douleurs et espérances». Le chef de l'Etat a appelé les artistes à «orienter, par ces temps, leur regard vers la Palestine pour faire entendre au monde entier et, à travers leur sens créatif avéré, le cri de la population de Ghaza». «L'Algérie a condamné d'emblée et sans équivoque, cette infâme agression et s'est hâtée, pour exprimer sa solidarité avec ses frères en Palestine, d'apporter sa contribution matérielle afin de venir en aide à ses frères. Tout comme elle n'a pas hésité à soutenir les démarches d'apaisement initiées par les pays frères et amis dans le but de faire ces-

ser l'agression et mettre fin à la destruction aveugle de l'infrastructure dans la bande de Ghaza. Elle a appelé également à la tenue d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée des Nations unies pour examiner l'agression».

10 000 Israéliens exigent la fin des tirs de roquettes

Environ 10 000 personnes se sont rassemblées jeudi soir à Tel-Aviv pour exiger du gouvernement israélien une solution durable au conflit avec le Hamas et la fin des tirs de roquettes sur Israël. Les organisateurs de cette manifestation, des élus locaux du sud d'Israël, la région où s'est abattue une majorité des 3 500 projectiles tirés selon l'armée depuis Ghaza sur Israël depuis début juillet, avaient appelé à un rassemblement apolitique de solidarité pour les habitants des localités frontalières de Ghaza. Le plus important rassemblement en Israël depuis le début de l'offensive terroriste israélienne. «Comme les habitants de Ghaza et de Rafah, nous exigeons la paix, le calme, le droit de vivre dans nos maisons», a déclaré le président du conseil régional de Shaar HaNeguev. Depuis le lancement de l'offensive israélienne sur Ghaza, près de 2 000 Palestiniens ont été tués, dont 83% étaient des civils selon l'ONU. Côté israélien, 64 soldats et trois civils ont péri. L'Etat sioniste avait assuré se lancer dans cette opération aérienne et terrestre pour faire cesser les tirs de roquettes.

M. B.

Commémoration du 70^e anniversaire du débarquement de Provence

La «dette» à l'égard des Africains exaltée

Pour la deuxième fois de son histoire, l'Algérie, représentée par son Premier ministre Abdelmalek Sellal, a pris part hier dans la ville de Toulon, France, à la cérémonie officielle internationale présidée par François Hollande, commémorant le 70^e anniversaire du débarquement de Provence, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle, fleuron de la flotte française.

A cette occasion, dans la présentation des cérémonies diffusée par l'Elysée, François Hollande s'est félicité qu'«en ce 15 août 2014, la France s'honore de recevoir à nouveau en Provence ceux qui l'ont aidée à sortir de plus de 1 800 jours de guerre». Le président français dans la matinée, lors d'une première cérémonie «exclusivement nationale», évoquant une dette à l'égard des Africains, a rendu hommage à la résistance intérieure et célébrera la mémoire des «indigènes» qui ont libéré la France de l'occupation allemande. «La France s'est libérée par elle-même», mais surtout avec l'aide des autres. Enfin, Hollande, pour mieux proclamer sa volonté de maintenir le rang de la France dans le monde, a exalté sur les hauteurs de Toulon le passé glorieux des troupes françaises engagées 70 ans plus

tôt dans le débarquement de Provence, proclamant à ce sujet son ambition de maintenir la France à son rang de «cinquième puissance économique du monde». A noter que cette déclaration intervient au lendemain de la publication de l'Insee (Institut national français de la statistique et des études économiques) qui a annoncé une croissance nulle au deuxième trimestre comme au premier. Ceci étant, selon l'Elysée douze vétérans de la Seconde Guerre mondiale, invités par le ministre français de la Défense, Jean Yves Le Drian, participeront aux cérémonies commémorant le débarquement, et quatre d'entre eux se verront remettre par le président français les insignes de chevalier. Le Drian, à l'occasion de la remise des décorations aux vétérans (dont plusieurs Algériens), a de son côté «salué les pays amis : l'Algérie, le Burkina Faso, Madagascar, le Mali, le Maroc, le Sénégal, autant de pays qui ont (...) rappelé à la France qu'il n'y avait pas de liberté sans combat...».

L'Algérie à Toulon pour prendre part aux festivités

Par ailleurs, sachant que la France ne

reconnait toujours pas les crimes de guerre que son armée coloniale a commis durant l'occupation de pays africains, en premier lieu l'Algérie, la commémoration du débarquement de Provence a été dédiée, dans l'après-midi, à la trentaine de chefs d'Etat et gouvernement invités parmi lesquels dix-neuf africains dont les combattants ont constitué, lors de cette opération militaire, les plus gros effectifs de l'armée française coloniale. Ainsi, le Président Bouteflika, invité par François Hollande, a chargé M. Sellal de le représenter officiellement à cette cérémonie commémorant le 70^e anniversaire du débarquement de Provence. Le Premier ministre, ainsi que l'ensemble des délégations officielles conviées à cet événement provincial, à bord du Charles-de-Gaulle, ont assisté à une spectaculaire revue navale à laquelle prendront part une vingtaine de bâtiments français et étrangers, une revue navale devant le porte-avions, accompagné d'un défilé aérien dans la rade de Toulon. A cette occasion, le navire école Soummam représentera les forces navales algériennes à ces festivités de commémoration du 70^e anniversaire du débarquement des troupes alliées en Provence, avait indiqué un communiqué

du ministère de la Défense nationale. Le navire avait accosté mercredi le port français de Toulon, dernière étape de la campagne d'instruction «été 2014», après les ports de Kiel, Brest Oran, Annaba et Gênes. Pour le souvenir, le chef de l'Etat était présent à la commémoration du débarquement de Provence dans son édition de 2004.

Pour rappel, le débarquement de Provence est une opération militaire menée par les forces alliées (La France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis d'Amérique) le 15 août 1944 (après celui de Normandie) dans le sud-est de la France et grâce auquel une bonne partie du territoire français a été libérée des mains de l'Allemagne nazie. L'opération avait pour objectif de soutenir celle effectuée en Normandie afin de prendre en tenaille l'armée allemande. Des historiens ont souligné à ce propos qu'au mois d'août 1944, l'armée française c'est environ un demi-million d'hommes : les trois quarts, soit plus de 230 000 viennent d'Afrique du Nord et dont l'écrasante majorité d'Algérie, alors sous le joug colonial français.

Lynda Naili Bouebrab

Mohamed Aïssa sur la pratique du culte non musulman

« Sans danger sauf exception »

■ «Le danger de la pratique d'un culte non musulman en Algérie ne réside pas dans la religion elle-même mais plutôt dans le prolongement pouvant atteindre des institutions d'influence étrangères qui peuvent interférer pour créer des minorités en Algérie», a déclaré le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa.



Ph.V.D. R.

Par Nacera Chennafi

Par cette déclaration, Mohamed Aïssa issu du dernier remaniement ministériel, a fait remonter à la surface la question de liberté de culte en Algérie, longtemps mise au placard. Le ministre a d'emblée affirmé son département à demander au gouvernement de revoir le décret relatif à l'organisation de l'activité de la mosquée.

Mohamed Aïssa considère que «le danger de la pratique d'un culte non musulman en Algérie ne réside pas dans la religion, plutôt dans le prolongement pouvant atteindre des institutions d'influence étrangères qui peuvent interférer pour des minorités en Algérie. Dans un entretien qu'il a accordé à l'APS, Mohamed Aïssa a insisté sur le rôle de la mosquée qui doit, dit-il, «protéger les Algériens et les sensibiliser à ce danger, d'autant qu'un dialogue est ouvert sur la nature des mouvements religieux activant en

Algérie, en Afrique et en Amérique latine: sont-ils chrétiens ou juifs ou des sectes juives ou chrétiennes?»

Et ce n'est pas tout. Le ministre des Affaires religieuses a affirmé que son département a demandé au gouvernement de revoir le décret relatif à l'organisation de l'activité de la mosquée et «lui permettre de transmettre son message religieux et socioculturel», a indiqué Mohamed Aïssa. Selon le ministre, après «concrétisation» de ces démarches sur le terrain, «tous» les mouvements qui veulent activer en Algérie «comprendront» que le discours religieux est celui de l'Etat qui «reflète» la position de «tous les Algériens», a ajouté Mohamed Aïssa.

Toutefois, le ministre a tenu à préciser que la loi régissant la pratique des cultes non musulmans en Algérie «garantit le droit de la pratique des rites religieux» avant d'ajouter que cette loi «permet aux non musulmans de pratiquer leurs religions dans les lieux de culte

autorisés et n'autorise pas sa pratique en dehors de ce cadre», a ajouté le responsable.

En poste depuis le 5 mai 2014, Mohamed Aïssa, a déclaré lundi 7 juillet à Oran que «les lieux de culte pour les juifs rouvriront leurs portes». «Le fait de rouvrir des espaces de prière pour les juifs est une preuve patente que l'Algérie n'est pas contre eux», a ajouté le docteur en sciences religieuses.

Il avait aussi déclaré auparavant au Forum de Libreté, le 1^{er} juillet dernier : «Mon programme vise à l'amélioration de la pratique rituelle religieuse. Et pas seulement musulmane», affirmant la présence «d'une communauté juive» qui «a le droit d'exister». Il a évoqué aussi une réouverture des synagogues, mais qui ne peut se faire dans l'immédiat car «il faut d'abord sécuriser un lieu de culte avant de le livrer aux fidèles».

Il est à rappeler que les lieux de culte de la petite communauté juive d'Algérie, avaient été fermés dans les années 1990, par

mesure de sécurité. Certaines minorités, n'estiment que le «libre exercice du culte» établi par la loi de 2006 est encadré. Il est soumis au respect «de l'ordre public, des bonnes mœurs et des droits et libertés fondamentaux des tiers».

Depuis la loi de 2006, le pas à ne surtout pas franchir pour les religions minoritaires est «le prosélytisme». Quiconque «incite, contraint ou utilise des moyens de séduction tendant à convertir un musulman à une autre religion» risque une peine de deux à cinq ans de prison ainsi qu'une amende pouvant atteindre un million de dinars (près de 10 000 euros). Même tarif pour celui qui «fabrique, entrepose ou distribue» des documents «qui visent à ébranler la foi d'un musulman».

Par ailleurs, le courant salafite représenté par Abdelfattah Hamadache Zeraoui, qui a fustigé la réouverture future des synagogues est opposé à cette politique d'«ouverture» du ministre Mohamed Aïssa.

N. C.

La question du mufti de la République est toujours d'actualité

La question du mufti de la République «est toujours d'actualité et va dans le sens de la proposition appelant à créer une académie de la fatwa», a déclaré jeudi le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, Mohamed Aïssa.

La fatwa «ne doit pas être limitée à une personnalité indépendante qui émet des fatwas et impose son avis religieux aux Algériens», a indiqué le ministre dans un

entretien à l'APS, précisant que des «modifications» seront soumises à la présidence de la République concernant cette proposition pour créer «une académie qui regroupera des représentants des conseils scientifiques de wilayas et qui sera élargie aux experts et spécialistes dans différents domaines dont des astronomes, des psychologues et des sociologues». L'académie a pour mission d'«examiner ces questions afin de dégager

un avis religieux unifié qui sera annoncé par le président de l'académie ou le mufti de la République», selon le ministre. La désignation de celui qui annoncera cet avis religieux unifié revient à la présidence de la République qui sera destinataire des modifications liées à la proposition du mufti de la République, a ajouté le ministre.

Racim L.

LA QUESTION DU JOUR

Pathétique et inutile appel libyen à une deuxième intervention

suite de la page Une

On imagine mal en effet les Occidentaux, Etats-Unis en premier, envoyer leurs avions bombardier les dispositions de ces mêmes milices qu'ils ont portées à bout de bras tout au long de la campagne contre le régime de Kaddafi. Les voisins de la Libye non plus n'ont pas la moindre raison de se mêler de problèmes dans l'apparition desquels ils ne sont pour rien. Ce n'est pas à l'Algérie, ou à l'Egypte, ni aux deux à la fois, d'aider au rétablissement de l'ordre et de la stabilité en Libye alors qu'elles n'ont été pour rien dans leur dégradation. Cette tâche devrait incomber à ceux-là mêmes qui se sont empressés d'intervenir pour renverser Kaddafi. C'est à eux, à eux nominalement, que le Parlement libyen aurait dû adresser son appel à l'aide. Il n'aurait pas accru ses chances d'obtenir gain de cause pour autant. Pour que les Occidentaux reviennent remettre de l'ordre en Libye, il faudrait bien plus que des combats entre milices, quand bien même ces combats se généraliseraient à tout le pays, quand ils déborderaient chez les voisins. Il faudrait à tout le moins la menace d'un génocide, comme celle qu'on voit peser sur les minorités religieuses en Irak. Or en Libye, où cependant les fanatiques capables de commettre un génocide ne manquent pas, il n'y a pas - par chance ou par malchance, c'est selon le point de vue - de purification ethnique à l'horizon. En d'autres termes, la Libye est condamnée à trouver en elle-même les ressources à même de lui permettre de reprendre le dessus sur ses démons intérieurs déchaînés par la prétendue révolution du 17 février. Personne ne viendra faire ce travail salutaire à sa place : plus tôt elle l'admet, plus vite elle peut redresser la pente fatale sur laquelle elle glisse depuis maintenant plus de trois ans. Autant les Occidentaux sont partants pour achever un régime arabe en crise, autant ils sont réticents à revenir par la suite aider le pays traité à se construire sur de nouvelles bases, s'il se révèle incapable d'y parvenir par ses seuls moyens. Par vocation, ce sont des Destroyers, non des Constructors d'Etat. Dans un récent entretien avec le *New York Times*, Barack Obama a reconnu avoir grandement sous-estimé le désordre consécutif à la chute de Kaddafi. Il n'a rien dit qui laisse seulement entendre qu'il songe à faire quelque chose susceptible de réparer cette négligence. En fait, c'est le message contraire qui transparaît clairement dans l'expression de son regret, étant donné qu'il se place pour le dire dans une perspective de fin de mandat. Ce n'est pas ce que dirait quelqu'un qui estime avoir encore le temps de réagir, de corriger son erreur. De sorte que la réponse du président américain a précédé la demande d'intervention du Parlement libyen. M.H.

Après le passeport

La carte d'identité biométrique lancée en 2015

■ Selon le ministre de l'Intérieur, le lancement de la carte d'identité biométrique, prévu pour 2015, remplacera tous les autres documents et mettra fin à la bureaucratie dans tous les domaines. Pourvu que la bataille soit entamée...

Par Yasmine Ayadi

Après le lancement des passeports biométrique, c'est au tour de la carte d'identité bio-

«Travel Warning» américain sur l'Algérie
Un «non-événement», selon le MAE

LA NOUVELLE mouture dite «actualisée» du texte connu sous la dénomination de «Travel Warning» que le Bureau des affaires consulaires du Département d'Etat américain a diffusé le 13 août 2014, constitue un «non-événement», a déclaré jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif.

Il a précisé qu'il s'agit d'«une version d'un texte routinier et répétitif qui est livré aux ressortissants américains se trouvant en Algérie ou souhaitant s'y rendre pour des considérations liées à la législation de leur pays». Dans ce contexte, Benali Chérif a relevé que «l'affirmation selon laquelle deux groupes terroristes continuent d'être actifs à travers le territoire algérien, est manifestement tout aussi infondée que la prétendue alerte du 4 juillet dernier relative à des risques d'attaques contre des établissements hôteliers à Alger».

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères s'est interrogé sur «l'effet d'accoutumance à des formules stéréotypées qui continuent d'être appliquées à l'Algérie, alors même que notre pays a, en termes stratégiques, défait le terrorisme et pris place, depuis longtemps, parmi les acteurs-clés de la coopération antiterroristes dans le monde».

«Ce texte, qui ne renseigne utilement ni sur les réalités vérifiables de la situation sécuritaire en Algérie, ni sur la qualité du partenariat algéro-américain dans nombre de domaines essentiels, a malencontreusement pour conséquence de détourner l'attention des véritables théâtres où la persistance et la montée du terrorisme, appellent une vigilance et une mobilisation accrues», conclut le porte-parole du MAE.

Bachir C.

métrique. Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz, a affirmé, mercredi à Alger, que le dossier relatif à la délivrance de la carte d'identité biométrique «est prêt sur tous les plans et l'opération sera entamée en février 2015».

«Le dossier de délivrance de la carte d'identité biométrique est prêt sur tous les plans et l'opération sera lancée en février 2015», a indiqué M. Belaiz, en marge du lancement de l'opération de délivrance de l'acte de naissance «12S» en faveur des membres de la communauté algérienne à l'étranger en compagnie du ministre des Affaires étrangères. Il a mis l'accent sur l'importance de finaliser l'opération de délivrance des passeports biométriques, conformément aux conventions internationales qui fixent la date du 17 décembre 2015. Il a rappelé avoir «donné des instructions pour finaliser l'opération de délivrance des passeports biométriques au 31 décembre prochain, mais le délai sera repoussé au début de l'année 2015 en raison d'éventuelles pannes des appareils», précisant qu'après cela, il sera procédé à la délivrance de la carte d'identité biométrique. D'autre part, le ministre a souligné que l'objectif tracé par ses services consistait à «établir un numéro d'identification national qui remplacera tous les autres documents», ajoutant que la carte d'identité biométrique «permettra de mettre fin à la bureaucratie dans tous les domaines» car le dossier, selon lui, «a été préparé en coordination avec l'ensemble des départements ministériels».

La longue attente des Algériens

L'un des casse-tête les plus ennuyeux que les Algériens



Ph./D. R.

subissent c'est bien le très lourd poids de certaines pratiques bureaucratiques et tracasseries administratives. Les files d'attente, les erreurs dans la délivrance des documents administratifs, les bagarres provoquées par le mauvais service au niveau des guichets des APC sont, entre autres, les images du retard que l'Algérie accuse en la matière. Aujourd'hui, la bataille est déjà lancée contre tous ces désagréments et gaspillages de temps et pourvu que les opérations soit menées à bon port. Il est par

ailleurs à noter que l'opération de délivrance de l'acte de naissance «12S» en faveur des membres de la communauté algérienne à l'étranger a été lancée mercredi au siège du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. A cette occasion, M. Belaiz a annoncé qu'à dater de ce jour, le citoyen algérien résidant à l'étranger est en mesure de retirer l'acte de naissance «12S» dans les 124 consulats à travers le monde, indiquant que «grâce à cette organisation, il sera possible au

citoyen de retirer ce document dans un court délai après introduction d'une demande de retrait d'acte sur le site web du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales».

Il a insisté sur la nécessité de faire bénéficier le citoyen algérien résidant dans n'importe quelle région du monde du même service public dont bénéficie le citoyen en Algérie, rappelant qu'il pourra à l'avenir obtenir tous les documents de l'état civil au niveau du consulat de son lieu de résidence. **Y. A.**

Béjaïa

Les habitants d'Aftis bloquent la route et la voie ferrée

Les habitants du village Aftis ont durci le ton ces deux derniers jours. Après avoir fermé durant quatre jours le siège de la mairie de Boudjellil, ils bloquent depuis mercredi dernier la voie ferrée au niveau de la gare d'Allaghane et depuis hier vendredi la RN 26 au niveau de Tignathine près d'Allaghane, dans la commune de Tazmalt également. Les trafics routier et ferroviaire étaient paralysés hier, bloquant des milliers d'automobilistes et camionneurs. Certains ont dû parcourir une quarantaine de kilomètres via le CW 07, depuis Tassarguent en passant par Béni M'likèche puis Ighram, pour regagner la RN 26 au niveau de l'unité de fabrication de chaussure Mac-Soummam pour enfin poursuivre leur course vers Béjaïa, Jijel ou d'autres localités de la vallée de la Soummam telles qu'El-Kseur, Sidi-Aïch, Ouzellagoune, etc. Un véritable calvaire. Dans le sens inver-

se, le trafic routier était également totalement paralysé. Des milliers d'automobilistes étaient désespérés à cause de cette situation qui leur échappe complètement. Une situation qui échappe également aux autorités locales qui n'ont pas réussi à convaincre les protestataires lors d'une réunion tenue mercredi matin. Au cours de cette rencontre, les mécontents ont exposé une plateforme de seize revendications qui exigent l'inscription de projets de développement pour ce village qui compte un peu plus de 1 000 âmes souffrant du sous-développement, selon leurs propos. Ils réclament le revêtement de l'accès principal menant au village, la réalisation d'un réseau de voirie, l'éclairage public, le raccordement au réseau de gaz de naturel, le renforcement du réseau d'eau potable et son renouvellement, l'ouverture des pistes, la réalisation d'abribus, le renforcement du

réseau d'électricité pour mettre fin aux coupures et baisses de tension récurrentes, la réalisation d'un réseau téléphonique pour se connecter à Internet, un stade de football, des lieux de loisirs pour les jeunes, etc. Par ailleurs, des habitants de Taghzouyt dans la commune de Béjaïa ont assiégé l'Algérienne des eaux jeudi matin. Ils ont été reçu par les responsables de l'ADE à qui ils ont demandé de revoir le programme de distribution d'eau potable. «L'eau est rationnée et coule dans nos robinets 2h tous les deux jours seulement», selon un protestataire. «Nous avons exigé la révion de ce programme de façon à ce que nos foyers soient bien alimentés», nous dit-on, affirmant que les responsables de l'ADE leur ont promis de «satisfaire leur revendication».

Hocine Cherfa

Auto-construction

Le vide juridique déploré

■ Il y a nécessité de promulguer des lois faisant obligation aux citoyens de respecter les plans d'architecture et les règles de construction, conformément aux dossiers déposés auprès des services techniques des collectivités locales.

Par Ahcene Hadjam

L'absence de réglementation devant régir et encadrer au mieux ce qui est convenu d'appeler «auto-construction» est l'un des points «noirs» soulevés par les architectes.

En effet, le président du Conseil national de l'ordre des architectes (Cnoa), Djamel Chorfi, a indiqué que les pouvoirs publics se sont surtout attelés jusque-là à réglementer la construction des projets publics, ce qui a contribué à l'amélioration de la qualité architecturale des nouvelles réalisations publiques, déplorant ainsi le déficit de réglementation concernant les constructions privées. Beaucoup de citoyens, regrette M. Chorfi, parviennent à obtenir le certificat de conformité de leurs constructions par des moyens détournés, et ce, après avoir apporté de substantielles modifications à leur plan d'architecture initial. Ces pratiques ont pour conséquence, estime le président du Cnoa, d'une part, d'enlaidir et de défigurer les façades des constructions et, d'autre part, de fragiliser la structure de la construction qui peut s'effondrer à tout moment. En outre, le même responsable tient à préciser que l'auto-construction qui représente 80% du tissu urbanistique national connaît «un grand vide juridique» qui devient préjudiciable à la qualité des tissus urbains. Il a souligné l'importance de promulguer des lois faisant obligation aux citoyens de respecter les plans d'architecture et les règles de construction, conformément aux dossiers déposés auprès des services techniques des collectivités locales, estimant que la police de l'urbanisme devrait jouer un rôle plus important dans ce domaine. Le président du Cnoa a appelé, dans ce sens, à adapter les textes de loi et à réviser la législation en vigueur en vue de combler le vide juridique actuel concernant la phase s'étalant de la délivrance du permis de construire à l'achèvement de la construction. M. Chorfi a rappelé que la loi fixant les règles de mise en conformité des constructions, adoptée en 2008, est intervenue pour corriger les erreurs commises dans le passé, soulignant l'importance de mettre un terme aux défaillances. A titre de proposition, M. Chorfi a souhaité la promulgation d'une loi faisant obligation au citoyen de recourir aux services d'un architecte pour l'obtention d'un permis de construire, soulignant que ce dernier sera chargé de l'étude et du suivi de la construction jusqu'à son achèvement. Le renforcement du contrôle de l'Etat et l'adoption de mesures coercitives à l'encontre des contrevenants devraient permettre d'améliorer la qualité architecturale des constructions, a-t-il encore précisé. Concernant la délivrance du permis de



construire, ce responsable a relevé que les délais ont été ramenés à 20 jours à compter du dépôt et que les pièces constitu-

tives du dossier ont été notablement réduites, ajoutant que des sanctions sont prévues à l'encontre de toute personne entra-

vant ces dispositions. Le président du Cnoa a enfin annoncé l'élaboration d'une loi régissant la rénovation du vieux bâti qui

permet, entre autres, d'encourager la formation d'ingénieurs spécialisés dans ce créneau.

A. H.

Commerce

Eradication de 856 marchés informels

Un total de 856 marchés informels ont été éradiqués à fin juin sur un total de 1 368 existants à travers le territoire national, selon un bilan de l'opération de lutte contre le commerce informel pour le premier semestre 2014, publié jeudi par le ministère du Commerce. Quelque 512 espaces informels sont, par ailleurs, en cours d'éradication alors que les services du ministère ont procédé à l'élimination de 41 267 exerçant dans ces marchés et réinséré 18 299 intervenants dans des activités légales, précise-t-on de même source. Pour remédier à cette situation, le ministère annonce la réalisation de nouveaux espaces commerciaux, dont 8 marchés de gros de fruits et légumes et 291 marchés couverts. Le ministère du Commerce a, en outre, procédé à la réhabilitation de 22 marchés de gros de fruits et légumes, en raison de la précarité de leurs équipements, affirmant que 5 autres sont en cours de réhabilitation. «Une seconde opération de réhabilitation des marchés de gros sera lancée dans les prochains jours après l'achèvement de l'audit national en cours», indique encore le ministère. En 2012, le



ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, en collaboration avec celui du Commerce, avaient entamé une vaste opération d'éradication des marchés informels. Une enveloppe de 14 milliards de DA, dont

10 milliards engagés par le ministère du Commerce, avait été mobilisée pour la résorption de ce phénomène à travers la mise en place d'espaces commerciaux réglementés au niveau local. Sadek H.

La révision intervient suite à une demande

Vers une nouvelle formule du crédit bonifié

L'instance nationale de la zakat sera prochainement convoquée pour engager une réflexion en vue de trouver une nouvelle formule du crédit bonifié, a affirmé le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohammed Aïssa. «Suite à la recommandation du Conseil national scientifique selon laquelle le crédit bonifié n'a pas atteint son objectif du fait du faible taux de rentabilisation des crédits accordés qui ne dépasse pas les 10%, il est nécessaire de convoquer l'instance nationale de la zakat composée des commissions de wilaya du fonds de la zakat afin d'engager une réflexion visant à trouver une nouvelle formule pour investir les fonds du

crédit bonifié», a précisé Mohamed Aïssa dans une déclaration à l'APS, écartant l'idée de sa suppression définitive. Selon le Conseil national scientifique, ajoute le ministre, le crédit bonifié «ne réalise pas la justice requise. On accorde à une famille une somme de 5 000 DA pour la consommation tandis qu'on accorde à une autre 500 000 DA pour l'investissement mais qui finissent par être consommés». Soulignant que ces conseils «n'ont pas nié le caractère légal de ce crédit ni rejeté l'idée de supprimer l'investissement des fonds du crédit bonifié», le ministre a précisé qu'ils (conseils) ont recommandé le changement de sa formule sans toutefois écarter la

possibilité de geler ce crédit pendant une année dans le cas où une nouvelle formule n'est pas proposée. Cette révision intervient suite à une demande d'explications adressée au Conseil national scientifique, connu auparavant sous l'appellation d'«instance légale» relevant de la commission ministérielle chargée de la gestion du fonds de la zakat, a-t-il affirmé. Créé en 2003, le fonds de la zakat n'a ouvert la porte du crédit bonifié qu'après une consultation soumise par l'instance légale qui a adopté un «Ijtihad propre» à l'Algérie, l'investissement des fonds de la zakat constituant un sujet de discorde.

Ali T. / APS

Registre du commerce électronique

Plus de 60 000 nouveaux opérateurs

■ Au total, 60 030 nouvelles inscriptions au registre du commerce électronique, dont 48 602 personnes physiques et plus de 11 000 personnes morales (entreprises), ont été enregistrées.

Par Gacem T.

Plus de 60 000 opérateurs économiques ont bénéficié du registre du commerce électronique depuis le lancement des inscriptions via Internet pour l'obtention de ce document, a indiqué vendredi le directeur du registre du commerce auprès du Centre national du registre du commerce (Cnrc), Mohamed Slimani. «La délivrance du registre du commerce électronique se déroule dans des conditions normales et aucune anomalie n'a été signalée lors de l'édition et du contrôle du registre du commerce électronique depuis l'entame de l'opération», a-t-il déclaré. Au total, 60 030 nouvelles inscriptions au registre du commerce électronique, dont 48 602 personnes physiques et 11 428 personnes morales (entreprises), ont été enregistrées depuis le 14 juin 2014. Alger vient en tête des nouvelles inscriptions avec un total de 19 296 registres du commerce électronique délivrés, suivie d'Oran (2 404 registres) et de Sétif (2 295 registres). Le registre du commerce électronique est opérationnel depuis le 16 mars 2014, dans une phase pilote au

niveau de la wilaya d'Alger, alors que le coup d'envoi de la généralisation de l'opération de sa délivrance a été donné le 14 juin 2014 à partir de la wilaya de Tipaza par le ministre du Commerce, Amara Benyouenès. Le registre du commerce électronique est un document doté d'un code crypté qui permet de faciliter et alléger les procédures administratives, d'assainir le registre des manipulations frauduleuses et de mettre fin aux actes de falsifications. «Il permet également de connaître l'historique du commerçant, faciliter, développer et moderniser l'opération de contrôle de l'activité commerciale et permettre aux agents des services de contrôle d'identifier le titulaire du registre du commerce, ainsi que les activités réellement exercées», a expliqué Mohamed Slimani. Selon lui, les anciens registres du commerce restent en vigueur, mais le Cnrc «est disposé à délivrer des registres électroniques pour les détenteurs des anciens registres souhaitant obtenir le nouveau document». Le directeur a souligné, par ailleurs, que les nouveaux postulants à l'inscription au registre du commerce pour immatriculation ou modification «se verront délivrer un registre du commerce électronique directement». Le registre



Ph.: DR

électronique a été élaboré par le ministère du Commerce en collaboration avec le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication pour une enveloppe finan-

cière de 49,9 millions de DA. Il est délivré au niveau des antennes locales du Cnrc réparties à travers les 48 wilayas. A fin juillet 2014, l'Algérie comptait 1 732 848 commerçants inscrits

au registre du commerce, dont 1 579 731 immatriculations en personnes physiques et 153 117 personnes morales (entreprises), selon les données du Cnrc. G. T./APS

Asie

Hausse des cours du pétrole

LES COURS du pétrole se reprenaient vendredi en Asie sous l'effet d'achats à bon compte après la forte chute de l'or noir la veille à New York et Londres sur fond de statistiques décevantes sur l'économie mondiale. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre prenait huit cents, à 95,66 dollars, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre s'adjudgeant 55 cents, à 102,62 dollars pour le premier jour de cotation à cette échéance. Le brut a perdu plus de 2 dollars jeudi après la publication de statistiques moroses sur l'activité en zone euro, aux Etats-Unis et au Japon. La zone euro, un an après sa sortie de récession, a enregistré une croissance au point mort au deuxième trimestre, les nouvelles inscriptions au chômage aux Etats-Unis ont augmenté plus que prévu la semaine dernière, et le Japon a enregistré une contraction de son PIB entre avril et juin, le premier trimestre de recul significatif depuis la sortie de récession dans les derniers mois de 2012. Jeudi, le baril de «light sweet crude» avait perdu 2,01 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) pour s'établir à 95,58 dollars, son plus bas niveau depuis janvier. R.E.

Durant le deuxième trimestre 2014

Recul de la consommation mondiale d'or

La demande mondiale pour l'or s'est élevée à 964 tonnes au deuxième trimestre 2014, soit 16% de moins qu'au deuxième trimestre 2013, selon le rapport trimestriel du Conseil mondial de l'or (CMO) publié jeudi. D'avril à juin, le métal jaune ayant eu moins d'attrait aux yeux des consommateurs chinois et indiens après des achats records en 2013, selon les calculs du CMO, une fédération qui réunit les grands producteurs d'or de la planète. Ce sont tout particulièrement les achats de bijoux – représentant une bonne moitié de la demande mondiale – qui ont provoqué cette baisse, ayant reculé de 30% au cours du trimestre à 510 tonnes. Chez les deux plus gros consommateurs d'or, la Chine et l'Inde, la demande de bijoux a chuté de respectivement 45% et 18%. Une certaine saturation s'est faite sentir après des achats records l'année dernière à la faveur d'une chute du prix de l'or (-28% en 2013). «Il est important de se rappeler que l'année dernière

re a été une année exceptionnelle sur le marché de l'or (...), avec une importante chute du prix de l'or, de très larges flux sortants des ETF (fonds d'investissements adossés à des stocks physiques d'or, ndlr) et une énorme augmentation de la demande des consommateurs, qui se sont précipités pour acheter de l'or», a souligné Marcus Grubb, directeur général pour les stratégies d'investissement au CMO. «Dans ce qui est traditionnellement un trimestre plus calme pour la joaillerie, les consommateurs ont continué de digérer leurs achats opportunistes réalisés en 2013 et ont adopté une approche plus basée sur leurs besoins», détaille le rapport. De plus, les restrictions aux importations d'or mises en place l'année dernière en Inde n'ont pas été levées après les dernières élections législatives et continuent de peser sur les achats, explique le rapport. En outre, la demande de pièces et de lingots a baissé des deux-tiers en Chine et en Inde, ce qui a fait chuter de 56% la

demande au niveau mondial à 275 tonnes. Là encore, le rapport du CMO a souligné que la consommation avait bondi l'an passé, ce qui fausse en partie la comparaison. «Dans l'ensemble, le marché de l'or se stabilise après les conditions extraordinaires de 2013», résume M. Grubb, qui estime que la deuxième partie de l'année sera plus positive. Du côté des investisseurs financiers, le CMO a enregistré une baisse de 39,9 tonnes chez les ETF, incomparable avec le plongeon de l'année dernière (-402,2 tonnes au deuxième trimestre) qui fut en grande partie responsable de la chute du cours de l'or en 2013. Les banques centrales sont pour leur part restées acheteuses nettes d'or pour le 14^e trimestre consécutif, ayant acquis 117,8 tonnes d'or (+28%) dans un contexte d'incertitudes économiques et géopolitiques. La Russie a notamment augmenté ses possessions de métal précieux de 54 tonnes au cours du trimestre. Fouad R.

Change

L'euro progresse face au dollar

L'euro progressait légèrement face au dollar vendredi, dans un marché sans grand élan en l'absence de nombreux opérateurs européens en raison d'un jour férié. La monnaie unique européenne valait 1,3388 dollar, contre 1,3365 dollar jeudi soir. L'euro montait également face à la monnaie japonaise, à 137,26 yens contre 136,93 yens jeudi. Le dollar aussi évoluait en hausse face à la devise japonaise, à 102,52 yens contre 102,45 yens la veille. «Les volumes d'échanges devraient rester faibles» vendre-

di prévenait un analyste, en raison d'un jour férié pour l'Assomption, notamment en Espagne, France, Italie et au Portugal. Les marchés connaissent par ailleurs vendredi un certain calme du fait de l'apaisement apparent des tensions dans l'Est de l'Ukraine. La Russie a appelé jeudi soir à un cessez-le-feu «urgent» en Ukraine après que le président russe Vladimir Poutine eut estimé que la Russie ne devait pas «se couper du reste du monde». De leur côté, les Etats-Unis ont exhorté l'Ukraine à la «retenue» afin

de réduire le nombre de pertes civiles en Ukraine. La livre britannique baissait face à l'euro, à 80,19 pence pour un euro, mais progressait face au billet vert, à 1,6696 dollar pour une livre. La devise suisse se stabilisait face à la monnaie unique européenne, à 1,2116 franc suisse pour un euro, et progressait face au dollar, à 0,9050 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1 314,60 dollars, contre 1 313,50 dollars jeudi soir. Bilal A.

El Tarf

Près de 3000 logements pour éradiquer l'habitat précaire

■ La démolition d'une série d'habitations précaires a permis de récupérer sept sites destinés à la réalisation de nouveaux projets destinés à satisfaire la demande dans ce domaine.

Par Sihem B./APS

Près de 3 000 logements sont prévus dans la commune de Chatt, daïra de Ben M'hidi, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), a indiqué jeudi le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC). Issus d'un

total de 4 500 logements/RHP, les travaux de ce projet de 2 940 unités, dont 440 seront attribuées avant la fin de l'année en cours, se poursuivent à un rythme jugé encourageant, a ajouté Yacine Tahraoui, tout en rappelant les efforts consentis par l'Etat pour l'éradication de ce type de constructions qui portent préjudice à l'image de marque de la ville.

Le P/APC a, à ce titre, fait état de l'importante opération de démolition d'une série d'habitations précaires, ayant permis de récupérer sept sites destinés à la réalisation de nouveaux projets destinés à satisfaire la demande dans ce domaine.

La même source a également fait état de la lourde responsabilité de ceux à qui incombe le traite-



ment de ce dossier, tout en rassurant les postulants sur la prise en charge progressive des

demandes. Pour ce qui est de Ben Amar, où il est recensé 787 familles résidant dans des habi-

tats précaires, le maire de Chatt, qui compte 42 000 habitants, a indiqué que des travaux pour la construction de 140 logements, dont 85 seront livrés incessamment, sont en cours.

Tout en déplorant les difficultés rencontrées en matière de concrétisation de ces projets en raison notamment des lenteurs enregistrées dans le rythme d'avancement de certains chantiers, M.Tahraoui a, d'autre part, affirmé que 300 logements sociaux se poursuivent dans cette commune où il est enregistré 2 434 demandes. La wilaya d'El Tarf a bénéficié de 11 756 logements, tous types confondus, inscrits dans le programme quinquennal 2010/2014.

S. B./APS

Khenchela

Un budget pour l'investissement agricole

Le secteur de l'agriculture de Khenchela a bénéficié d'un programme d'investissement évalué à 1 597 milliard DA destiné à la promotion de ce secteur sur les plans protection des ressources naturelles et aménagement des espaces ruraux notamment, a-t-on indiqué jeudi à la Direction des services agricoles (DSA).

Inscrit au titre du plan quinquennal 2010-2014, ce programme d'investissement agricole porte sur la réalisation d'une quinzaine d'opérations de développement, a souligné la même

source, faisant part de l'impact de ces actions d'investissement sur le développement du secteur dans cette wilaya. Jusqu'à avril 2014, un taux de 61% de ce budget a été consommé, soit 700 millions DA du budget global (1 597 milliard DA), ont affirmé les responsables locaux de la DSA.

Parmi les opérations programmées, la réalisation de 200 km de réseaux d'électrification rurale à travers plusieurs régions de la wilaya et la construction de classes dépendant de la DSA dans les daïras d'Ouled-Rechach, Bouhmama, Ain Touila

et Babar, en vue de rapprocher les fellahs à l'administration et renforcer leurs liens, a-t-on indiqué de même source.

Par ailleurs, un budget de 1 532 milliards DA a été également alloué dans le cadre des programmes de développement financés par le Fonds de soutien agricole au titre de ce même quinquennat (2010-2014) pour la réalisation de cinq projets à travers 25 sites ruraux (ouverture de pistes, équipement des puits et réalisation de l'électricité rurale), a-t-on indiqué.

Au moins 3 281 dossiers d'in-

vestissement agricole ont été jusque-là financés par le Fonds national de développement de l'investissement pour un budget avoisinant le un milliard DA, a-t-on indiqué à la DSA, précisant que ces projets portent, entre autres, sur l'aménagement des écuries et des hangars d'élevage du bétail, l'irrigation et l'aménagement des puits.

De 1999 à 2013, le secteur local de l'agriculture a bénéficié de 4 283 projets d'investissement agricole financés à hauteur de 10 milliards DA, indique-t-on encore.

Rafik C.

Ouargla

Fermeture temporaire des marchés à bestiaux

Une série de mesures préventives ont été prises à Ouargla pour lutter contre une éventuelle contamination du cheptel par la fièvre aphteuse, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Parmi les mesures prises récemment par la commission de wilaya chargée du suivi et de lutte contre cette maladie, figurent une décision de fermeture temporaire des marchés à bestiaux à travers la wilaya, ainsi que l'interdiction du transport du cheptel dans et hors du territoire de la wilaya pour prévenir l'apparition de cas de cette zoonose, selon la même source.

Ce programme de prévention porte également sur la mise en œuvre d'opérations d'inspection menées par des vétérinaires des secteurs public et privé auprès de l'ensemble des éleveurs et au niveau des abattoirs de la wilaya, a-t-on fait savoir.

Une vaste campagne de sensibilisation sur les risques de cette maladie contagieuse et les méthodes de prévention pour éviter sa propagation vient d'être lancée au profit des éleveurs, a-t-on ajouté de même source.

Selon les services vétérinaires locaux, plus de 930 têtes de bovins ont été vaccinées dernièrement dans la wilaya contre la fièvre aphteuse, précisant à cette occasion qu'aucun cas de contamination n'a été enregistré à ce jour sur tout le territoire de la wilaya.

Tous les moyens humains et matériels requis ont été mobilisés par les services compétents pour lutter contre cette maladie.

La commission chargée du suivi et de la lutte contre cette maladie est composée de responsables de la direction des services agricoles (DSA), de la chambre d'agriculture, de la direction du commerce, de l'inspection vétérinaire et le cabinet de la wilaya.

Fatma N.

Tissemsilt

Opération de vaccination contre la fièvre aphteuse

Une campagne d'urgence de vaccination de 5 000 têtes bovines a été lancée jeudi dans la wilaya de Tissemsilt en vue de prémunir le cheptel de la fièvre aphteuse, a indiqué l'inspecteur vétérinaire de la wilaya.

Cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre des mesures urgentes prises par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, cible des exploitations d'élevage implantées près des wilayas d'Ain Defla, Djelfa, Chlef, Médéa et Relizane, où des foyers de cette zoo-



nose sont apparus. Quelque 30 vétérinaires ont été mobilisés pour cette opération.

L'inspection vétérinaire a procédé, ces derniers jours, à la vaccination de 3 000 têtes bovines dans différentes zones de la wilaya. Ses agents multiplient les sorties de sensibilisation et de prévention contre cette maladie.

La wilaya de Tissemsilt compte 8 000 têtes bovines, selon l'inspection vétérinaire de la wilaya.

Farid B.

Béjaïa

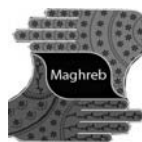
La Caravane nationale de l'emploi fait halte à Tichy

LANCÉE par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale le 4 du mois en cours, la caravane nationale de l'emploi a accosté hier au niveau de la station balnéaire de Tichy, dans la wilaya Béjaïa.

Cette caravane été installée, pour une durée de trois jours, au niveau du Centre sportif de proximité (CSP) de Tichy, au centre-ville. La caravane est encadrée par des représentants de plusieurs dispositifs d'emploi dont la Cnac, Anem, Ansej, Angem, Casnos, Cnas ainsi que la direction de l'emploi. Celle-ci a pour objectifs l'information sur le secteur de l'emploi et ses différents outils et dispositifs de création d'emplois, l'incitation des travailleurs à exiger des employeurs privés une souscription à la sécurité sociale et d'encourager l'émergence et la création des PME-PMI, donc la création d'emplois.

«Il s'agit, à travers cette caravane qui va toucher 14 wilayas côtières du pays, de vulgariser les différents dispositifs, créés par l'Etat au profit des jeunes pour lutter contre le chômage», nous dit-on sur place, tout en mettant en valeur les différents dispositifs d'aide à la création d'emplois mis en place par l'Etat depuis plusieurs années.

Hocine Cherfa



Crise libyenne

La vision de l'Algérie largement partagée

■ Depuis le début du conflit libyen, l'Algérie ne cesse de plaider pour la mise en place d'un gouvernement de consensus avec l'aide des pays limitrophes, y voyant la seule solution à la crise dans ce pays du Sahel.

Par Zaid T./APS

La vision de l'Algérie qui continue de prôner une solution politique sans intervention militaire étrangère à la crise en Libye, est largement partagée, notamment par l'Union africaine (UA) qui insiste sur un dialogue national impliquant toutes les parties prenantes. Au terme de sa 449^e réunion tenue à Addis Abeba, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA qui s'est déclaré «profondément préoccupé» par la situation actuelle en Libye, «a pris note avec satisfaction» de la création de deux Comités traitant des questions politiques et sécuritaires, coordonnés respectivement par l'Egypte et l'Algérie.

Le CPS de l'UA a notamment exhorté l'ensemble de la communauté internationale, y compris les Nations unies, à «soutenir pleinement les efforts régionaux qui supportent le fardeau de la crise en Libye», théâtre depuis la mi-juillet de combats meurtriers entre diverses milices à Tripoli et à Benghazi. Le Conseil a également «lancé un appel en vue d'un cessez-le-feu immédiat et a instamment demandé la tenue d'un dialogue national impliquant toutes les parties prenantes libyennes». Depuis le début du conflit libyen, l'Algérie ne cesse de plaider pour la mise en place d'un gouvernement de consensus avec l'aide des pays limitrophes, y voyant la seule solution à la crise dans ce pays du Sahel. «Il faut parvenir à créer un

consensus pour mettre en place un gouvernement et des institutions capables de diriger le pays (à) mais aller avec nos forces pour rétablir la situation n'est pas une solution et ne peut constituer une solution», avait déclaré jeudi dernier à Washington le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. «Notre vision est claire sur cette affaire : nous n'acceptons pas d'interventions étrangères à nos frontières, nous privilégions un règlement régional» au conflit dans ce pays qui «ne dispose ni d'une armée ni d'une police pour rétablir l'ordre», avait dit M. Sellal en marge du premier Sommet afro-américain.

L'Algérie comme référence dans le règlement des conflits régionaux

L'Algérie a maintes fois fait part aux dirigeants libyens de son plein soutien à la Libye et de sa disposition à l'accompagner dans les domaines de la sécurité et de la justice pour l'aider à «relever tous les défis qui l'assaillent». Dans ce contexte, M. Sellal avait indiqué, la semaine passée à Washington, que le Premier ministre libyen Abdallah Al-Theni l'avait sollicité pour une formation rapide des forces d'intervention militaire et policière de son pays. «Une intervention étrangère : on sait quand elle démarre mais on ne sait pas quand elle se termine. On ne peut pas se permettre de déstabiliser la situation. L'Algérie est devenue un pays stable et également une référence en matière d'approches efficaces dans le règlement des conflits régionaux», a souligné M. Sellal, citant le cas de la crise malienne où l'approche algérienne a été «grandement appréciée par les pays africains et les Etats-Unis». «Nous avons porté le message que la force seule ne peut pas régler les problèmes sécuritaires. Tout le monde a compris l'expérience algérienne dans la lutte antiterroriste qui n'a pas réglé la



PH : DR

question sécuritaire uniquement par l'usage de la force. C'était l'intelligence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de recourir à la politique de réconciliation», a encore dit le Premier ministre.

Trouver une solution dans le cadre du dispositif de Tunis

L'Algérie, l'Egypte, la Libye, le Maroc, la Tunisie et les Etats-Unis ont exprimé récemment, dans une déclaration commune à Washington, leur inquiétude face à la violence qui a créé une crise humanitaire tragique en Libye. Les six pays ont partagé la vision de l'Algérie de trouver une solution dans le cadre du dispositif de Tunis, appelant toutes les parties à adopter un cessez-le-feu immédiat et à engager des négociations en vue de trouver une solution à la crise. «Nous soutenons l'engagement de toutes les parties à cet objectif, y compris la poursuite des activités engagées dans le cadre du processus de Tunis», a indiqué le communiqué du département d'Etat américain, citant la déclaration commune des six pays. Dans une tentative de mettre fin à l'anarchie qui règne en Libye, les pays voisins

ont décidé, en juillet dernier à Tunis, de mettre en place deux commissions, l'une sécuritaire présidée par l'Algérie et l'autre politique présidée par l'Egypte. La commission sécuritaire a pour mission de coordonner entre la Libye et les pays voisins pour renforcer les mesures sécuritaires et le contrôle des frontières. Elle va également œuvrer à intensifier la coopération avec tous les groupes armés en Libye qui obéissent à l'autorité de la loi et croient en l'avenir de la Libye en tant que pays uni, avait expliqué à Tunis le ministre des Affaires

étrangères, Ramtane Lamamra, lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères des Etats voisins. La Libye est le théâtre depuis la mi-juillet d'affrontements meurtriers entre diverses milices à Tripoli, la capitale, et à Benghazi.

Et les autorités libyennes ne sont jamais parvenues à contrôler les dizaines de milices formées d'ex-insurgés qui font la loi dans le pays depuis la chute du régime de Muammar Kaddafi en 2011, en l'absence d'une armée et d'une police régulières bien entraînées.

Z. T./APS

L'Espagnol Leon dirigera la mission de l'ONU en Libye

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a annoncé jeudi la nomination du diplomate espagnol Bernardino Leon en tant qu'envoyé spécial en Libye où il dirigera la mission de l'ONU dans ce pays qui sombre dans l'anarchie. M. Leon, auparavant envoyé spécial de l'Union européenne en Libye, va succéder au Libanais Tarek Mitri, arrivé à la tête de la mission de soutien à la Libye (UNSMIL) en 2012. Il «apporte à ce poste de nombreuses années d'expérience politique et diplomatique acquises auprès de son propre gouvernement et au sein de l'Union européenne», a relevé un porte-parole du Secrétaire général de l'ONU. M. Leon, âgé de 49 ans, a également été conseiller en politique étrangère de l'ancien Premier ministre espagnol, Jose Luis Zapatero. L'UNSMIL a été mise en place en 2011 par l'ONU à la demande de Tripoli, pour l'aider à mener à bien la transition politique de l'après-Kaddafi.

M. A.

Agressions marocaines contre les Sahraouis

Le président Abdelaziz en appelle à l'ONU

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, à intervenir pour «amener l'occupant marocain à cesser ses actions hostiles contre les militants, journalistes et civils sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental», a rapporté jeudi l'Agence de presse sahraouie.

Il a mis l'accent, dans un message adressé à Ban Ki-moon, sur la nécessité pour l'ONU d'œuvrer pour «garantir les droits légitimes du peuple sahraoui à la liberté d'expression, au rassemblement et au déplacement», exprimant dans le même contexte sa «profonde préoccupation quant aux pratiques graves et aux



arrestations de grande envergure menées par les autorités de l'occupation marocaine contre les citoyens sahraouis, dont la dernière celle ayant ciblé un groupe de citoyens alors qu'ils

accueillaient les détenus libérés lundi dernier». Le président sahraoui a estimé que de telles actions hostiles sont dictées par une intention claire de la part de l'occupant marocain visant à res-

treindre les libertés dans les territoires sahraouis occupés et dans le sud du Maroc. Il a, par ailleurs, appelé à la libération immédiate de tous les détenus politiques sahraouis qui croupissent dans les geôles marocaines, condamnant avec vigueur ce type de comportements à travers lesquels l'occupant marocain vise à créer un climat de terreur. Il a déploré l'inaction de la communauté internationale face aux agissements de l'occupant sur un territoire sous la responsabilité des Nations unies. Un territoire où des individus et des familles sont privés de leurs droits naturels à célébrer la libération de leurs enfants dont ils ont été injustement privés. Par ces pratiques, l'occupant maro-

cain tente d'entraver les efforts du SG de l'ONU ainsi que de son envoyé personnel, Christopher Ross, visant à créer les conditions d'un règlement démocratique, juste et définitif au conflit du Sahara occidental qui passe forcément par l'exercice de son peuple de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

«Cette campagne marocaine hostile exige de trouver en urgence un mécanisme onusien qui garantisse la protection et la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental et à exercer des pressions sur le gouvernement marocain afin qu'il se conforme à la légalité internationale», conclut le président sahraoui.

Lamine K./Agence



Irak

Espoir d'un gouvernement d'union rapide après le retrait du pouvoir de Maliki

■ Le Premier ministre irakien sortant Nouri al-Maliki a finalement accepté de céder le pouvoir, laissant espérer la formation rapide d'un gouvernement d'union à même de combattre l'offensive jihadiste qui a mis le pays à genoux et provoqué une alarmante crise humanitaire.

Par Ali O.

Pour aider à freiner l'avancée des jihadistes de l'État islamique (EI) qui se sont emparés de pans entiers du territoire, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne se retrouvent hier à Bruxelles pour s'accorder sur la livraison d'armes aux combattants kurdes du nord du pays.

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit, pour sa part, voter des mesures visant à couper les vivres en hommes et en argent des jihadistes en Irak et en Syrie voisine où l'EI occupe également plusieurs régions de ce pays en proie à la guerre civile. Sur le plan humanitaire, la situation des dizaines de milliers de déplacés, principalement de la minorité kurdeophone et non musulmane des Yazidis, chassés de leurs régions par les jihadistes, reste très critique, étant installés dans des conditions très dures dans des camps à la frontière syrienne ou dans le Kurdistan.

Après avoir pendant quatre jours contesté la nomination de Haïdar al-Abadi pour former le nouveau gouvernement, le très contesté Nouri al-Maliki a décidé de renoncer à briguer un 3^e mandat, sous la pression de ses anciens alliés américains et iraniens qui l'ont lâché et de la plus haute autorité religieuse chiite du pays.

«J'annonce devant vous aujourd'hui le retrait de ma candidature au profit du frère Haïdar al-Abadi», a-t-il déclaré jeudi soir dans une allocution télévisée, avec à ses côtés le Premier ministre désigné et

d'autres responsables irakiens.

Il a expliqué qu'il cherchait ainsi «à faciliter le processus politique», non sans avoir défendu son bilan durant huit ans au pouvoir, pourtant extrêmement critiqué.

Maliki, un chiite sorti de l'ombre en 2006, a été accusé par ses détracteurs et même ses ex-alliés d'avoir alimenté le chaos en Irak, surtout la montée en force des jihadistes, en menant une politique autoritaire excluant la minorité sunnite dans un pays majoritairement chiite. Sa décision d'abandonner le pouvoir a été qualifiée de «grand pas en avant» par les États-Unis et de «pas historique» par le représentant spécial de l'ONU à Bagdad, Nickolay Mladenov.

Désormais les yeux sont rivés sur Abadi, qui après avoir obtenu un soutien international massif, doit s'employer à former un gouvernement d'union rassemblant toutes les forces politiques pour tenter de sortir le pays de sa plus grave crise depuis des années et d'éviter son éclatement.

Après s'être emparés depuis le 9 juin de pans entiers du territoire au nord, à l'ouest et à l'est de Bagdad dans une offensive fulgurante face à laquelle les forces armées sont restées impuissantes, l'EI a jeté des centaines de milliers de personnes sur les routes, détruit des sites sacrés et imposé son autorité.

Fort de ces succès en Irak et en Syrie, il a proclamé un califat islamique à cheval entre les deux pays sur les zones qu'ils contrôlent et où il est accusé de persécution des minorités, d'exécutions sommaires



et de viols. Depuis une dizaine de jours, ce groupe extrémiste a avancé vers la région autonome relativement calme du Kurdistan chassant des dizaines de milliers de membres des minorités chrétienne et yazidie de leurs villes. Les forces kurdes dépassées tentent, non sans grande peine, de les freiner. Pour venir en aide aux forces kurdes et aux déplacés assiégés,

les États-Unis, dans leur premier engagement militaire en Irak depuis le retrait de leurs troupes fin 2011, ont lancé depuis le 8 août des frappes aériennes quotidiennes contre les positions de l'EI. Ils ont aussi envoyé des armes aux combattants kurdes. A la faveur des raids, le président Barack Obama a annoncé jeudi qu'il ne restait qu'entre 4 000 et 5 000

déplacés yazidis sur les monts Sinjar. Des agences de l'ONU avaient fait état de dizaines de milliers de personnes bloquées sur ces montagnes en début de semaine.

«Le siège de l'EI dans les monts Sinjar a été brisé», a dit Obama tout en précisant que les frappes se poursuivraient.

Les Occidentaux avaient largué ces derniers jours repas et eau aux déplacés sur les monts Sinjar.

Des dizaines de milliers d'entre eux sont installés désormais dans des camps au Kurdistan ou à la frontière syrienne.

Épuisés par des jours de marche, tous n'ont pas encore reçu l'aide humanitaire promise, l'accès étant très difficile. «Il faut des avions, il n'y en a jamais assez», a reconnu un diplomate européen.

«Nous avons été assiégés pendant 10 jours dans les montagnes. Le monde entier parle de nous, mais nous n'avons reçu aucune aide», se plaint Khodhr Hussein, réfugié au Kurdistan. «Nous sommes passés de la famine à Sinjar à la famine dans ce camp.»

A. O.

Ebola

L'épidémie est «largement sous évaluée» et appelle plus de mobilisation

ONG et sociétés de Croix-Rouge insistent hier sur la nécessité de se mobiliser davantage face à une épidémie de fièvre hémorragique Ebola «largement sous-évaluée», selon l'OMS.

Le personnel de l'Organisation mondiale de la Santé présent dans les zones affectées en Afrique de l'Ouest par Ebola a estimé que l'ampleur de l'épidémie était «largement sous-évaluée», dans un communiqué de l'OMS. «Le personnel présent dans les zones d'épidémie relève des preuves montrant que le nombre de cas rapportés et le nombre de morts sous-estiment largement l'ampleur de l'épidémie», affirme le communiqué publié jeudi soir. «L'épidémie du virus Ebola en Afrique de l'Ouest continue à s'étendre, avec 1 975 cas et 1 069 morts en Guinée, au Liberia, au Nigeria et en Sierra Leone», rappelle l'organisation. Face à cette situation, «l'OMS coordonne une augmentation massive de la réponse internationale». Certains des besoins à satisfaire

paraissent simples. L'OMS relève par exemple que les centres américains de contrôle et de prévention des maladies vont équiper les pays touchés avec des ordinateurs pour pouvoir avoir une vision en temps réel de l'évolution de l'épidémie. Il faut aussi être capable de mettre à jour en permanence une carte des zones affectées et de leurs besoins logistiques. «On s'attend à ce que l'épidémie dure un certain temps. Le plan opérationnel de riposte de l'OMS s'étend sur les prochains mois», souligne l'organisation. En cinq mois, cette épidémie d'Ebola, la plus grave depuis l'apparition de cette fièvre hémorragique en 1976, a fait jusqu'ici 1 069 morts, selon l'OMS: 377 en Guinée, 355 au Liberia, 334 en Sierra Leone et trois au Nigeria. Jeudi, le Nigeria a annoncé un quatrième mort. Pour le nouveau Secrétaire général de Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), le sénégalais Elhadj As Sy, qui vient rentrer d'une tour-

née en Guinée et en Sierra Leone, la communauté internationale doit augmenter son soutien. A l'heure actuelle la capacité à faire face à l'épidémie approche de sa limite, souligne la FICR. «Nos volontaires jouent un rôle crucial dans les efforts visant à contenir l'épidémie», estime Sy. «La force collective de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge réside dans sa présence unique au niveau local et dans notre expérience du travail avec et pour les communautés. Les volontaires de la Croix-Rouge (...) sont eux-mêmes issus de ces communautés, ce qui fait une énorme différence lorsqu'il s'agit de diffusion des messages de prévention ou de combattre des rumeurs ou des préjugés d'origine culturelle». Même discours du côté de Médecins sans frontières (MSF) dont les équipes (66 expatriés et 610 employés locaux dans les trois pays les plus touchés) sont souvent en charge des opérations de soins aux personnes contaminées.

Points chauds

Culpabilité

Par Fouzia Mahmoudi

Les dirigeants américains avaient en 2003 balayé d'un revers de la main les remarques de tous ceux qui critiquaient, contestaient ou encore s'inquiétaient de l'invasion programmée de l'Irak. Pourtant, ils étaient fort nombreux ces analystes qui avaient prédit que cette guerre inutile entreprise par Washington, aurait non seulement de très préjudiciables retombées mais surtout qu'elle s'étalerait sur la longueur au grand dam du peuple irakien et de l'ensemble de la région. Les clivages religieux étaient d'ailleurs particulièrement craints et ce sont eux malheureusement qui alimentent depuis plusieurs années la violence qui meurtrit chaque jour le pays. Chaque événement est d'ailleurs devenu l'opportunité pour les différentes communautés qui constituent l'Irak de se déchirer. Les attaques quotidiennes ont fait des milliers de morts depuis le début de l'année et plus particulièrement depuis l'avènement d'une violence inouïe des terroristes de l'EIIL. Le gouvernement irakien lui-même réduit par la crise qui détruit ce qui reste de ce pays ravagé ne peut même plus servir à essayer de rassurer en prétendant maîtriser la situation comme il le faisait ces dernières années malgré la flambée de violences continue. Néanmoins, rien n'a jamais été comparable au déchaînement de barbarie qui s'est abattu sur l'Irak et ses habitants ces derniers mois. Une situation d'autant plus frustrante pour les irakiens, que de nombreux dirigeants américains ont essayé de rejeter la responsabilité de la situation que connaît le pays actuellement. Et si l'on n'est pas surpris de Georges W. Bush, ou encore Tony Blair, tentent de se désresponsabiliser, l'on est plus surpris par la ligne qu'a décidé d'adopter le gouvernement américain. En effet, John Kerry secrétaire d'État aux Affaires étrangères ayant déclaré il y a quelques semaines que son pays n'est pas responsable de ce qui se passe aujourd'hui en Irak. Le diplomate a ainsi assuré que son pays n'était «pas responsable» de la crise provoquée par l'offensive fulgurante d'insurgés sunnites et ne cherchait pas à «choisir» un leader pour l'Irak. Néanmoins, l'implication militaire des États-Unis depuis quelques jours démontre qu'au-delà des discours policés, à Washington l'on sait que la folie guerrière de l'administration Bush à mener tout un peuple et toute une région au désastre et que le moins que les Américains puissent faire est de tenter d'aider le peuple irakien autant que faire se peut. F. M.

Pakistan

Deux bases aériennes attaquées, huit insurgés tués

Les forces de sécurité pakistanaises ont annoncé avoir repoussé hier des attaques talibanes contre deux bases aériennes dans le sud-ouest du pays, tuant au moins huit insurgés. Des hommes équipés d'armes automatiques, de grenades et de vestes explosives ont attaqué dans la nuit la base aérienne de Samungli, et celle de Khalid, toutes deux situées à Quetta, capitale de la province du Baloutchistan. «Les opérations dans ces deux bases sont terminées. Huit insurgés ont

été tués, cinq à Samungli et trois autres à Khalid», a déclaré à l'AFP le colonel Maqbool Ahmed, en charge de ces opérations. Selon ce responsable militaire, des insurgés se sont approchés avec leur pick-up du périmètre de la base de Samungli avant d'ouvrir le feu. Après des échanges de tirs, des insurgés ont fait détoner leur veste explosive, a ajouté ce responsable, précisant que deux insurgés présumés avaient été arrêtés et que les assaillants semblaient provenir d'Asie centrale. Le chef de la police

de la province du Baloutchistan, Mohammad Amlish, a déclaré à l'AFP que quatre policiers et trois soldats avaient été blessés dans ces affrontements survenus alors que le pays célèbre le 67^e anniversaire de son indépendance. La province du Baloutchistan, la moins développée du Pakistan malgré ses importants gisements d'hydrocarbure, est le théâtre depuis des années d'un conflit opposant les rebelles sécessionnistes aux forces de sécurité.



Ouverture du dixième Festival de Djemila

Faire entendre le cri de Ghaza...

Plus de trois cents artistes issus de neuf pays arabes prendront part à cette dixième édition du Festival arabe de Djemila, ouvert jeudi, et qui se poursuivra jusqu'au 23 du mois courant. Le coup de starter de cette manifestation artistique a été donné par la prestation de haute facture de l'Orchestre symphonique national, le Palestinien Mourad Souiti et le chanteur algérien Cheb Mami.

Par Abia Selles

L'Orchestre symphonique national a ouvert jeudi soir le Festival arabe de Djemila, suivi par l'artiste palestinien Mourad Souiti et la star de la chanson raï Cheb Mami. La ministre de la Culture, Nadia Labidi, et la ministre de la Solidarité nationale, Mounia Meslem,



Ph. : DR

étaient présentes à l'ouverture, aux côtés des représentants de l'ambassade de Palestine à Alger. Plusieurs ministres étaient également présents aux côtés des autorités locales, ainsi qu'une assistance nombreuse composée en majorité de familles, qui ont suivi la lecture de la lettre du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par Mohamed Ali Boughazi. Dans sa lettre, le président de la République a salué la tenue de ce

festival qui contribue à promouvoir l'art et à élever le goût en ouvrant des horizons de connaissance, de coopération et de coexistence pacifique entre les peuples. La lettre du président de la République s'attarde longuement sur la dixième édition du Festival arabe de Djemila, dédié à la solidarité avec le peuple palestinien de Ghaza, considérant que les artistes demeurent la conscience vivante et l'expression sincère des sentiments des

peuples et de leurs souffrances. Aussi, c'est à ces artistes de porter au monde le cri des habitants de Ghaza et ce qu'endurent ses enfants, ses femmes isolées face à l'agression barbare que l'Algérie condamne avec la plus grande fermeté, ajoute la lettre du président de la République qui a réitéré la solidarité constante de l'Algérie avec les frères en Palestine, en soutenant toutes les démarches avec les pays frères et amis pour mettre fin à l'agres-

sion et éviter davantage d'effusion de sang.

L'Orchestre symphonique national a consacré une demi-heure de sa prestation à la solidarité avec les habitants de Ghaza et la cause palestinienne. Le même élan de solidarité a été exprimé par Cheb Mami qui est monté sur scène après le jeune Palestinien Mourad Souiti. La dixième édition du Festival de Djemila accueillera plusieurs noms de la chanson arabe, tels que Kadhém Essaher, Saber Erribai, Ouail Djassar, Nadjoua Karam, ainsi que Fella, Karima Saghira, Hassan Dadi, Kader Japoni, Zakya Mohamed et d'autres voix algériennes. A.S.

Réalisée dans le cadre de la 11^e édition du Festival Raconte-arts

Une toile en l'honneur du village Agoussim

Prenant part au festival des Raconte-arts, l'Association algérienne «L'Etoile due Sud» a réalisé une toile en l'honneur du village Agoussim, là où s'est déroulé cette année ce rendez-vous culturel itinérant.

Réalisée collectivement par les villageois et les artistes présents, le travail a donné lieu à une belle ambiance à Agoussim. La toile a été accrochée aux murs du village et immortalise les moments de joie vécus durant ce festival de communion. Rappelons que la 11^e édition du Festival Raconte-arts, clôturée

lundi dernier, s'est déroulée du 5 au 11 du mois courant, à l'initiative de la Ligue des arts cinématographiques et dramatiques de Tizi Ouzou, sous le slogan «Kker-t a lekhwan man rouh» (debout compagnons de cœur, entamons la marche). Cette édition a été organisée au village Agoussim du 5 au 12 août (commune d'Illoula Oumalou, daïra de Bouzeguène, 60 km à l'est de Tizi Ouzou). Le festival a drainé environ 150 participants venus des quatre coins du monde.

Yasmine A.



Le groupe espagnol «Coetus» y a animé un concert

La salle Ibn Khaldoun aux parfums de la Méditerranée

Le groupe espagnol de percussion «Coetus» a animé jeudi dans la soirée un concert de chants traditionnels ibériques, dans des rythmes irréguliers et composés, supports à des mélodies teintées de parfums de la Méditerranée. Programmé par l'Etablissement Arts et Culture, le groupe «Coetus» (Assemblée, en langue latine) a galvanisé, près d'une heure et demie durant, le public peu nombreux de la salle Ibn Khaldoun avec des pièces tirées essentiellement du terroir de l'Espagne profonde. Les 16 instrumentistes (dont quatre femmes) dirigés par Aleix Tobias, tous polyvalents, ont brillé de maîtrise et de technique

et se sont surpassés dans des chants et danses emballants, donnant du plaisir à l'assistance qui s'est délectée dans la joie du moment.

Maria Ramo De Palma, No Voy Solo no, Que Serenita Cae Lanieve, Vengo De Moler, Xiqueta Meva, Cabretero, figurent parmi d'autres pièces traditionnelles au groove plaisant et incitant au déhanchement.

Les chansons proposées évoquent la nature, l'amour, la tradition, les anciens métiers, la famille, les amis ainsi que d'autres sujets qui racontent la vie d'antan et celle d'aujourd'hui.

Au-delà des chansons présentées dans une musicalité de

haute facture, les instruments de percussion, majoritairement méconnus, utilisés par les musiciens ont suscité la curiosité du public.

Parmi les percussions utilisées, le n'goni (ancêtre du gombri), la kalimba (petit xylophone de la taille d'une ardoise d'écolier), la Pandereta (tambourin aux sonorités aiguës), le tambour de corda, (percussion à cordes), pandero cuadrado (percussion en forme carrée), le tambour de Calenda (grosse caisse portée par l'instrumentiste).

Ces instruments rythmiques, ainsi que d'autres majoritairement méconnus, ont servi par le passé dans la Péninsule ibérique à accompagner des

chants anciens, des danses traditionnelles, des romances et marqué le passage des processions. Le groupe «Coetus» a rassemblé ces instruments et les a dotés d'un langage qui leur est propre de manière à pouvoir transmettre le patrimoine traditionnel ibérique à travers la musique et la redécouverte des instruments. Faisant preuve de professionnalisme, les percussionnistes étaient inspirés, allant jusqu'à utiliser des casseroles, des bouteilles en verre, un balai et une canne ornés de petites castagnettes, deux jarres en argile sur lesquelles l'instrumentiste tapait avec deux semelles de savates et des sifflets de différentes sortes. Fodil H.

Agenda culturel

Salle Ibn Zeydoun et esplanade de Riadh El Feth

Jusqu'au 30 août :

Festival international l'été en musique d'Alger.

Théâtre de plein air de Sidi Fredj

Jusqu'au 31 août :

Soirées du Casif de Sidi Fredj.

Ville antique de Djemila (Sétif)

Jusqu'au 23 août :

Festival international de Djemila.

Maison de la culture de Khenchela

Du 20 au 26 août :

Festival national du théâtre pour enfants.

Théâtre régional de Mostaganem

Du 20 au 26 août :

Festival national de la poésie melhoun.

Maison de la culture de Djelfa

Du 24 au 30 août :

Festival local de la chanson et de la danse naïïes de Djelfa.

Coup-franc direct



Ne pas rater sa chance

Par Anouar M.

Des joueurs qui autrefois bannis de la sélection nationale ont eu une seconde chance avec le nouvel entraîneur des Verts, Christian Gourcuff, qui a décidé de mettre les compteurs à zéro et faire appel à certains de ces éléments qui seraient capables encore de donner ce plus à l'équipe nationale sans se soucier de leur passé. C'est donc une chance inouïe pour ces anciens éléments qui se considèrent comme des laissés pour compte et se sont insurgés contre cette marginalisation qu'ils ont vécue. Toutefois ce qu'ils doivent savoir c'est qu'ils ne peuvent pas rater cette occasion et se doivent d'être à la hauteur de la confiance placée en eux pour prouver qu'on ne s'est pas trompé sur leur compte en leur faisant appel à nouveau. Des joueurs comme Chaouchi et Boudebouz pourront-ils montrer qu'ils ne sont pas aussi mauvais qu'on le pense ? Après leurs anciennes péripéties, ces deux éléments n'ont plus droit à l'erreur s'ils souhaitent vraiment faire partie de la sélection nationale pour les prochains rendez-vous des Verts. L'étiquette qui colle à la peau du gardien du Mouloudia sera-t-elle bannie une fois pour toutes ? Il a tout intérêt à bien se tenir car le Français ne badine pas avec la discipline et est connu pour être un technicien sévère et sans aucun état d'âme et c'est ce qu'il faut pour le football de haut niveau.

A. M.

Sélection nationale olympique Pierre-André Schürmann engagé

Le Suisse Pierre-André Schürmann a été désigné officiellement nouvel entraîneur de la sélection algérienne olympique de football et entamera sa mission le 1^{er} septembre prochain, a annoncé mercredi, tard dans la soirée, la Fédération algérienne (FAF). Le technicien suisse a paraphé son contrat mercredi, en présence du président de la FAF, Mohamed Raouraoua, en vue des éliminatoires des Jeux olympiques 2016 (JO-2016) de Rio de Janeiro, ajoute-t-on de même source. Raouraoua avait affirmé, début août, que Schürmann aura pour mission principale la qualification des Olympiques algériens au rendez-vous brésilien, rappelle-t-on. «Le profil de Schürmann est très intéressant, il correspond parfaitement à notre vision des choses», s'était-il vanté. L'équipe olympique était sans sélec-



tionneur depuis le départ d'Azzedine Aït Djoudi, après son échec à qualifier l'Algérie aux JO-2012 de Londres, à l'issue du tournoi qualificatif disputé au Maroc. Pierre-André Schürmann (54 ans) avait travaillé avec les équipes nationales suisses des jeunes catégories. Il faisait partie du staff de la Suisse, championne d'Europe U-17 en 2002.

Ligue 1 Mobilis (1^{re} journée) USMA-ESS en vedette

La saison 2014-2015 de L1 Mobilis de football débute aujourd'hui avec l'affiche entre le champion sortant, l'USM Alger et l'ESS Sétif, et qui reste une affiche captivante. Après avoir perdu la Supercoupe d'Algérie face au MC Alger (1-0), l'USM Alger tentera de se refaire une santé en accueillant l'ESS dans son antre de Omar-Hamadi, un rendez-vous très attendu par les observateurs.

Anouar M.



Les Rouge et Noir entament la défense de leur titre

Ph. > DR.

La formation algéroise qui a réussi à préserver son ossature, entamera la défense de son titre face au 3^e du dernier exercice, auréolé de sa qualification pour le dernier carré de la Ligue des champions d'Afrique. Les «Rouge et Noir» devront impérativement réussir leur début, une manière de rassurer leurs fans, quelques jours après leur sortie ratée en Supercoupe.

Les Sétifiens, eux, comptent effectuer le voyage à Alger avec l'intention d'aller damer le pion aux Algérois, une mission qui reste dans leurs cordes. Après avoir séduit face à l'USMA, le MCA version Boualem Charef, avec son contingent de nouveaux joueurs à l'image de Karaoui et Gourmi, entamera la saison en déplacement face au MCE Eulma, dans une rencontre qui s'annonce a priori équilibrée.

Les Eulmis auront à cœur de bien débiter la nouvelle saison, d'autant qu'ils seront soutenus par un large public. La JS Kabylie, vice-champion d'Algérie, sera en appel à Oran où elle donnera la réplique au MCO, dans un classique qui devrait tenir toutes ses promesses. La JSK,

qui vise à jouer les premiers rôles cette saison, est appelée à bien négocier ce périlleux déplacement face à une équipe oranaise qui veut rassurer ses supporters après quelques saisons ratées.

Le CR Belouizdad, dont la direction a opéré un véritable remue-ménage au sein de son effectif avec l'arrivée de pas moins de 18 joueurs, sera en appel à Constantine pour croiser le fer avec le CSC, dans un match où les locaux jouiront des faveurs des pronostics.

Toutefois, le Chabab, cuvée 2014-2015 a bien des atouts à faire valoir, en se basant sur des joueurs d'expérience à l'image du gardien de but Asselah, le milieu de terrain Djediat, ou bien l'attaquant Bougueroua, deuxième meilleur buteur la saison dernière avec le RC Arbaâ (13 buts).

L'USMH, qui a enregistré le départ de son entraîneur Boualem Charef après six ans sur le banc, accueillera le RC Arba dans une empoignade qui s'annonce très disputée. Véritable révélation du dernier exercice avec une 7^e place au classement final pour sa première saison parmi l'élite, le RCA tentera de faire

mieux encore, et cela devra passer par un bon début. Les Harrachis, quant à eux, seront appelés à s'adapter à la méthode de leur nouvel entraîneur, Abdelkader Laïche, qui aura la lourde tâche de préserver la dynamique enclenchée par son prédécesseur.

Les nouveaux promus dans l'élite tenteront de réussir leur retour en L1, et du coup impressionner d'entrée. Ainsi, l'USMBA et l'ASMO vont s'affronter à Sidi Bel-Abbès dans un derby de l'Ouest qui s'annonce palpitant. Enfin, l'ASO Chlef, auteur d'une saison 2013-2014 tout juste moyenne, débitera la saison à domicile face à la JS Saoura avec l'objectif d'engranger ses trois premiers points.

A. M.

Programme des rencontres

- USM Harrach-RC Arbaâ (17h)
- CS Constantine-CR Belouizdad (19h)
- MC Oran-JS Kabylie (19h)
- USM Alger-ES Sétif (19h)
- MCE Eulma-MC Alger (17h)
- USM Bel-Abbès-ASM Oran (19h)
- NA Hussein Dey-MO Béjaïa (17h)
- ASO Chlef-JS Saoura (19h)

Eliminatoires CAN-2015/ Algérie

31 joueurs convoqués par Gourcuff, Zeffane la nouveauté

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Christian Gourcuff, a fait appel à 31 joueurs pour entrer en stage du 1^{er} au 10 septembre à Alger en vue de la 1^{re} et 2^e journées des éliminatoires de la (CAN-2015). Outre les joueurs retenus dans le groupe élargi en vue du Mondial-2014 au Brésil, le nouveau patron des Verts a fait appel au jeune (22 ans) arrière droit de Lyon (France), Zeffane Medhi, pur produit du club rhodanien. La liste du technicien français pour le stage de Sidi Moussa précédant les matches d'Ethiopie, le 6 septembre à Addis Abeba et du Mali, le 10 du même mois à Blida, est marquée par le retour notamment du gardien de but Faouzi Chaouchi (MCA), d'Ishak Belfodil (Parma, Italie) et de Ryad Boudebouz (Bastia, France). Lors des éliminatoires

de la CAN-2015, l'Algérie évoluera dans le groupe B qui comprend, outre l'Ethiopie et le Mali, le Malawi que les Verts affronteront au mois d'octobre en match aller. Voici, par ailleurs, la liste complète des joueurs convoqués pour le stage qui se déroulera au Centre technique national de Sidi Moussa :

Hubert Fournier encense Zeffane

Le latéral droit de l'O. Lyonnais, Mehdi Zeffane, fraîchement convoqué en équipe nationale de football, est un «joueur intelligent avec un avenir prometteur», a indiqué jeudi son entraîneur à Lyon, Hubert Fournier. «Je suis agréablement surpris par la convocation de Zeffane en équipe nationale de football, mais vraiment c'est méritant pour ce jeune joueur qui possède de



Mehdi Zeffane

avenir promoteur à l'image de Aïssa Mendi que j'ai déjà entraîné à Reims», a indiqué Hubert Fournier à Radio Algérie internationale. Pour le nouvel entraîneur de l'O. de Lyon, Mehdi Zeffane doit encore progresser dans

les années à venir pour être à la hauteur des espoirs du staff technique de la sélection algérienne. «Zeffane doit encore progresser dans les techniques défensives, mais cela va se réaliser très rapidement parce qu'il est très intelligent, travaille et compétitif.», a encore ajouté Hubert Fournier. Pour l'entraîneur lyonnais, ce jeune joueur va encore évoluer sous la houlette du nouveau sélectionneur algérien, Christian Gourcuff. Agé de 22 ans, Mehdi Zeffane fait partie des 31 joueurs convoqués par Christian Gourcuff pour le stage prévu du 1^{er} au 10 septembre à Alger en vue de la 1^{re} et 2^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2015 (CAN-2015).

A. M.

Championnats d'Afrique d'athlétisme (20 km marche) Médaille de bronze pour Mohamed Ameer

L'athlète algérien Mohamed Ameer, a remporté la médaille de bronze du 20 km marche des 19^e Championnats d'Afrique d'athlétisme seniors (10-14 août), disputé jeudi à Marrakech (Maroc). Med Ameer a réalisé un temps de 1:27:48, derrière le Sud-Africain Lebogang Shange (1h 26:58) et le Kenyan Samuel Kireri Ghatimba (1:27:11), médaillé d'argent.

Grâce à cette médaille de bronze, l'Algérie obtient sa quatrième médaille dans la compétition, après l'or décro-

ché par Larbi Bouraâda au décathlon et les deux bronze remportées par Taoufik Makhloufi (800m) et l'équipe du relais 4x100 m. De leur côté, Medjeber Hicham et Belaid Farhat ont terminé, respectivement, à la 6^e (1:33:36) et 8^e place (1:35:22) du 20 km marche.

Le record d'Afrique (1h:19:02), qui date de 1997, n'a pas été battu et reste donc la propriété du Tunisien Hatem Ghoul. Le record de la compétition (1h20:36) est détenu par un autre Tunisien, Assanine Sebei, depuis 2010.

Gardiens de but
Chaouchi Faouzi (MC Alger), M'bolhi Rais (Philadelphie Union, USA), Si Mohammed Cédric (CS Constantine), Zemmamouche Mohamed Lamine (USM Alger)

Défenseurs
Belkalem Essaïd (Trabzonspor, Tur), Bougherra Madjid (Foujaïrah, EAU), Cadamuro Liassine (Real Sociedad, Esp), Ghoulam Faouzi (Naples, It), Medjani Carl (Trabzonspor, Tur), Mesbah Djamel-Eddine (Parma, It), Mostefa-Sbaâ Mehdi (Lorient, Fr), Mandi Aïssa (Stade Reims, Fr), Zeffane Medhi (Lyon, Fr), Halliche Rafik (Qatar Club), Harek Fethi (Nîmes, Fr).

Milieus de terrain
Taïder Slihi Saphir (Southampton, Ang), Yebda Hassan (sans club), Feghouli Sofiane (Valence, Esp), Boudebouz Ryad (Bastia, Fr), Brahimi Yacine (Porto, Por), Kadir Foued (Marseille, Fr), Karaoui Amir (MC Alger), Lacen Medhi (Getafe, Esp), Guedioura Adlane (Crystal Palace, Ang), Bentaleb Nabil (Tottenham, Ang)

Attaquants
Belfodil Ishak (Parma, It), Djabou Abdelmoumene (Club Africain, Tun), Ghilas Nabil (Porto, Por), Mahrez Riyad (Leicester, Ang), Slimani Islam (S. Lisbonne, Por), Soudani Hilal (D. Zagreb, Croatie).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Point d'ordre Quid d'Air Algérie ?

Par Nazim Rochd

Air Algérie, notre compagnie publique, est sous le feu des projecteurs. Deux événements très rapprochés l'ont mise au banc des accusés. Le premier, gravissime, le crash au Mali de l'avion affrété auprès de la compagnie espagnole Swiftair et le second, qui aurait pu ne pas faire trop de vagues en d'autres circonstances, celui de la sortie de piste d'un autre avion, affrété auprès de la compagnie Malaysia Airlines, à l'aéroport de Lille-Lesquin (France). Dans les deux cas, sur le plan technique, «Air Algérie n'a aucune responsabilité», car la maintenance et l'entretien des appareils sont de celle des compagnies qui en sont les propriétaires. Dans les deux cas, aussi, les équipages ont été fournis avec les avions. Qu'à cela ne tienne, Air Algérie reste responsable, à un degré ou à un autre, des préjudices subis par les passagers. On peut tout au plus, à cet égard, s'interroger sur les procédures d'affrètement et sur les garanties qui devaient accompagner les transactions. Si tant est que Swiftair et la Malaysia Airlines soient reconnues coupables de négligences dans la gestion de leurs aéronefs ou dans la formation de leurs pilotes. Ce que seules les enquêtes en cours peuvent établir. Mais là n'est pas le sujet de ce qui se dit et s'écrit sur Air Algérie. Il y a, à côté, ces retards insupportables et incompréhensibles, ce mépris des passagers et tous les désagréments dont peut témoigner quiconque a eu à emprunter ses lignes, qui viennent alimenter les «analyses» et les «jugements» qui fleurissent dans la

presse. Mais les conclusions, si elles mettent fort justement le doigt sur un management fort peu à la hauteur des exigences d'efficacité, poussent à des solutions pour le moins expéditives. Toutes peuvent résider dans cette sentence d'un «expert» : «S'il y avait une autre compagnie, le problème ne serait pas posé». Ainsi, si on excepte les accidents, ce serait le «monopole» qui serait à l'origine d'une «gestion catastrophique» et, en arrière-plan, le statut public de l'entreprise qui empêcherait tout redressement. Solution miracle : briser le «monopole» et/ou, cerise sur le gâteau, privatiser Air Algérie, pour qu'enfin tous les problèmes soient résolus. Il faut dire que, devant le traitement infligé à la clientèle, il est difficile de proposer la réflexion apaisée que devrait imposer l'importance des enjeux. Les porteurs médiatiques du néo-libéralisme ont leur pain béni. Ils peuvent pousser au pire. Il suffirait de parachever le retrait de l'Etat et livrer, entièrement, Air Algérie aux lois du marché. Elle finira bien par «se redresser» sous la pression des exigences de rentabilité commerciale, être rachetée ou disparaître de la scène en faisant faillite. Tant pis pour son statut, l'autre, qui en fait un moyen stratégique de régulation du transport aérien, celui-ci qui a permis que soit battue en brèche la stratégie d'isolement de l'Algérie, entreprise par l'Occident, à travers le boycott de nos aéroports par Air France et ses alliés. Seule dans le ciel, Air Algérie a maintenu le pays en contact avec le monde. Alors, ne vaut-il pas mieux que soit plutôt revu le mode de responsabilisation de ses cadres ? **N.R.**

Elle se tiendra à Béjaïa

L'université d'été du FFS du 3 au 6 septembre

LE FRONT des forces socialistes (FFS) organisera son université d'été du 3 au 6 septembre prochain à Souk-El-Tenine, dans la wilaya de Béjaïa, sous le thème «Révolution numérique et déontologie politique». Quelque 300 participants, dont des membres dirigeants, des élus et militants ainsi que des animateurs de réseaux sociaux, sont attendus à ce rendez-vous, a indiqué avant-hier le secrétaire national chargé de la communication au sein du parti, Aouchich Youcef. A l'ordre du jour de l'université d'été du FFS, figurent des ateliers thématiques sur l'utilisation des nouvelles technologies pour le développement du

parti ainsi que des conférences portant sur des questions politiques d'actualité, dont la conférence du consensus national que le parti compte organiser prochainement. Par ailleurs, le FFS célébrera le 59^e anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955) et le 58^e anniversaire du congrès de la Soummam (20 août 1956) à Ifri Ouzellaguen (Béjaïa). En outre, le FFS organisera le 23 août, dans la wilaya de Sétif, une conférence en hommage à plusieurs moudjahidines. Un film documentaire sur le congrès de la Soummam sera projeté également à cette occasion.

Anis Y.

ÉPIDÉMIE D'EBOLA EN AFRIQUE



Loumis

Djalou@hotmail.com

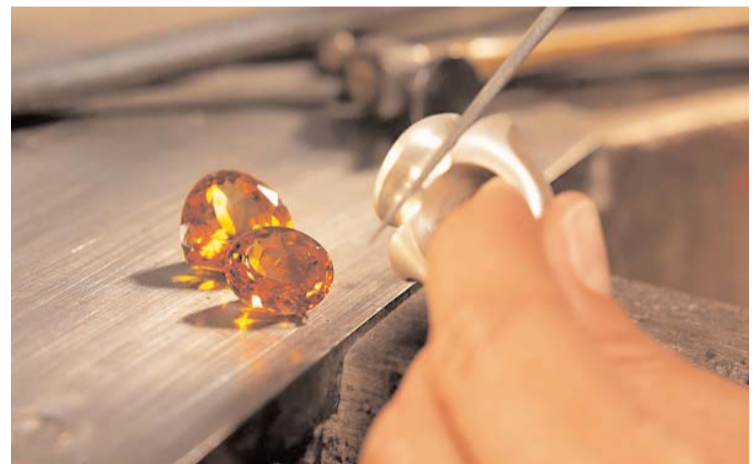
Ath Yanni

Un stage de formation au profit des artisans bijoutiers

■ Les artisans bijoutiers d'Ath Yanni bénéficieront d'un stage de formation grâce à la contribution de l'Organisation des Nations unies du développement de l'industrie (ONUDI).

Par Hamid Messir

L'annonce a été faite par le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi Ouzou. La onzième édition de la fête du Bijou d'Ath Yanni a pris fin hier, après plus d'une semaine d'intenses activités. Une cérémonie de clôture a eu lieu à l'auberge Le Bracelet d'Argent d'Ath Yanni en présence des autorités locales. Cette édition est jugée «réussie» eu égard au nombre des participants, plus d'une centaine dont 88 artisans bijoutiers. Les participants sont venus de 10 wilayas Tamanrasset, Ain Témouchent, Adrar, Sidi Bel-Abbès, Boumerdès, Sétif, Médéa, Tlemcen, Béjaïa et Alger. D'autres produits de l'artisanat ont été exposés, comme la poterie, la perle, le tapis et l'habit traditionnel. Les deux sites qui ont



abrité les expositions de la fête du bijou, à savoir le collège Larbi-Mezani et la Maison de jeunes d'Ath Yanni, ont accueilli près de 20 000 visiteurs jusqu'à la matinée d'hier vendredi, alors que les expositions-ventes se sont prolongées jusqu'à 19 heures. Pour les organisateurs

de la manifestation, le comité communal des fêtes d'Ath Yanni, cette 11^e édition a été une réussite bien que la canicule a freiné pendant trois jours le flux de visiteurs, par rapport aux 30 000 personnes enregistrées lors de la précédente.

H. M.

Immigration irrégulière

Arrestation de quatre Marocains à Sid Bel-Abbès et Béchar

MERCREDI dernier, lors d'un service de police de la route sur la RN 96, les gendarmes de la brigade de Sidi Ali Boussidi ont interpellé deux Marocains en situation irrégulière voyageant à bord d'un taxi parti de Tlemcen vers Sidi Bel-Abbès. Une enquête est ouverte, précise un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale. Par ailleurs, le même jour, lors d'un service de police de la route sur la RN 06 reliant Béchar à Naâma, les gendarmes de la bri-

gade de sécurité routière de Beni Ounif ont interpellé deux sujets marocains en situation irrégulière voyageant à bord d'un autocar reliant Tlemcen à

Béchar. Les mis en cause ont été remis à la brigade de Gendarmerie nationale de Beni Ounif qui a ouvert une enquête.

Farah T.

Bouira

Secousse tellurique de 3 degrés

UNE SECOUSSE tellurique d'une magnitude de 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 09h47 dans la wilaya de Bouira, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 23 km au nord-est de la wilaya de Bouira, précise la même source.

R.R.